

**ARRÊTÉ N° DEC1-2026-19  
FIXANT LA COMPOSITION DU JURY  
DES CONCOURS INTERNE ET EXTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE  
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPÉRIEURE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**ACADÉMIE DE CRÉTEIL, ACADÉMIE DE PARIS,  
ACADÉMIE DE VERSAILLES ET ADMINISTRATION CENTRALE**

**SESSION 2026**

La rectrice de la région académique Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris, Chancelière des Universités de Paris et d'Île-de-France ;  
Le recteur de l'académie de Créteil ;  
Le recteur de l'académie de Versailles ;  
et  
La cheffe du service de l'action administrative et des moyens.

Vu les articles D222-4 à D222-10-1 du code de l'éducation ;

Vu le code de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours externe et interne de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté n°DEC1-2026-18 nommant la présidence du jury des concours interne et externe pour le recrutement de secrétaire administratif de classe supérieure de l'Education nationale et de l'enseignement supérieure.

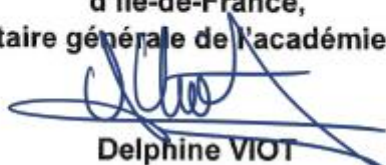
**- ARRÊTENT -**

**ARTICLE 1 :** Sont nommées, pour la session 2026, membres du jury des concours externe et interne pour le recrutement de secrétaire administratif de classe supérieure, les personnes figurant en annexe au présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil le 18 mars 2026

**Pour la rectrice de la région académique  
d'Île-de-France, rectrice de l'académie de Paris  
chancelière des universités de Paris et  
d'Île-de-France,  
la secrétaire générale de l'académie de Paris**



**Delphine VIOT**

**Pour le recteur et par délégation,  
le secrétaire général de l'académie de Créteil**



**Mehdi CHERFI**

**Pour le recteur et par délégation,  
le secrétaire général de l'académie de Versailles**



**Benoît VERSCHAEVE**

**La cheffe du service de l'action administrative  
et des moyens**



**Marie-Hélène PERRIN**

**- ANNEXE -**

**ARRÊTÉ N° DEC1-2026-19  
FIXANT LA COMPOSITION DU JURY  
DES CONCOURS INTERNE ET EXTERNE DE RECRUTEMENT  
DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**ACADÉMIE DE CRÉTEIL, ACADÉMIE DE PARIS,  
ACADÉMIE DE VERSAILLES ET ADMINISTRATION CENTRALE**

**SESSION 2026**

Président du jury : Monsieur Jean-Michel BOUQUINET, personnel de direction, principal, collège Simone Veil, Mandres-les-Roses (94), académie de Créteil.

Vice-présidente : Madame Carole BERNERON, attachée principale d'administration de l'Etat, fondée de pouvoir, Lycée George Sand, Domont (95), académie de Versailles.

Membres du jury : Madame Odile HONORE, attachée principale d'administration de l'Etat, Lycée Charles de Gaulle, Rosny-sous-Bois (93), Académie de Créteil.

Madame Emilie JOST, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, Collège Jeanne Bonnardel-Béguin, Moussy-le-Neuf (77), académie de Créteil.

Monsieur Christophe LÉVÊQUE, attaché d'administration de l'Etat, secrétaire général, Lycée Paul Robert, Les Lilas, académie de Créteil.

Monsieur Soufyane RHIOUI, attaché de l'administration de l'Etat, secrétaire général, lycée Madeleine Vionnet, Bondy (93), académie de Créteil.

Madame Amélie LAFOY-BELGACEM, personnel de direction, principale adjointe, collège international de Noisy-le-Grand (93), académie de Créteil.

Madame Clotilde AKPEMADO, ingénieure d'études hors classe, université Paris Cité, Paris (75), académie de Paris.

Madame Katia BONALAIR, personnel de direction, principale, collège Gérard Philipe, Paris (75), académie de Paris.

Madame Elise DASSONVILLE, personnel de direction, principale, collège Jules Verne, Paris (75), académie de Paris.

Madame Sylviane LESY, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, gestionnaire ressources humaines, Sorbonne Université, Paris (75), académie de Paris.

Monsieur Romain VINCENT-LASSALLE, attaché de l'administration de l'Etat, secrétaire général, lycée Molière, Paris (75), académie de Paris.

Monsieur Jean-Marc JEANNE, personnel de direction, proviseur, lycée René Cassin, La Norville (91), académie de Versailles.

Monsieur Christophe LAURENT, attaché principal d'administration de l'Etat, responsable du pôle de l'action sociale, Rectorat de l'académie de Versailles.

Monsieur Aurélien LEFEBVRE, attaché principal d'administration de l'Etat, chargé de mission, école académique de formation continue, Rectorat de l'académie de Versailles.

Monsieur Hugues POIRIER, personnel de direction, principal, collège Jean Lurçat, Ris-Orangis (91), académie de Versailles.

Madame Myriam BOULAY, attachée principale d'administration, secrétaire générale, collège Jean-Baptiste Clément, Colombes (92), académie de Versailles.

Madame Emmanuelle SOUSTRE, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de division, direction des services départementaux de l'Essonne, Evry (91), académie de Versailles.

Madame Fanny BERNARD, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef de section au SAAM, Paris (75), Administration centrale.

Monsieur Yanis BERRHMA, attaché d'administration de l'Etat, chargé d'études budgétaires, DGESCO, Paris (75), Administration centrale.

Monsieur Nicolas COULANDREAU, attaché principal d'administration de l'Etat, chef de la section des analyses juridique ressources humaines, du conseil médical ministériel et des pensions (bureau de gestion statutaire et des rémunérations), Paris (75) Administration centrale.

Madame Lydia VANDEVELDE, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, assistante de direction, Paris (75), Administration centrale.